

Dans cette nouvelle lettre

Le mot de l'Ambassadrice

.....p.1.



Les associations à Copenhague
..... p.2-3



La journée des Français de l'étranger :
..... p.4.



Les Français du sud de la Suède :
.....p.5



Aide à la scolarité pour les élèves de 1^{ère} et de T^{le} :
.....p.6

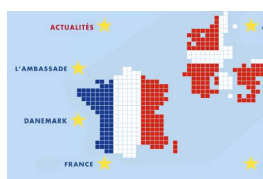


Informations consulaires :
..... p.7

Pour suivre l'actualité de l'Ambassade au jour le jour :

<http://www.ambafrance-dk.org/>

Avec plus de 17 000 visites par mois, le site est votre source d'information privilégiée sur les actions de l'Ambassade.



Le mot de l'Ambassadrice

Mes chers compatriotes,

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter « *et godt nytår* » et de vous adresser, de ma part ainsi que de celle de toute l'équipe de l'Ambassade, mes meilleurs vœux de réussite et de bonheur pour l'année 2008.

Cette nouvelle année sera marquée, comme vous le savez, par la Présidence française de l'Union européenne au second semestre. J'aurai l'occasion de vous en parler plus en détail, notamment en ce qui concerne les événements que l'Ambassade animera dans ce cadre.

D'ores et déjà, les relations entre nos deux pays se sont intensifiées et resserrées. Le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Jean-Pierre Jouyet, s'est déplacé à Copenhague le 20 décembre pour une après-midi de travail ; M. Anders Fogh Rasmussen a été reçu à l'Élysée par le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, et à Matignon par le Premier ministre. M. François Fillon devrait prochainement se rendre au Danemark pour préparer la présidence française de l'Union européenne, des rencontres ministérielles sont en préparation...

La relation franco-danoise connaît donc des échanges nombreux et rapprochés, signes de la vitalité de la collaboration entre nos deux pays. Cette bonne relation est également nourrie, chaque jour, par le travail des associations présentes au Danemark. J'aimerais rendre ici hommage à l'investissement bénévole de chacune d'entre elles, dans des registres différents, avec des ambitions complémentaires, pour provoquer des événements, des rencontres, pour faciliter les liens, l'intégration. Les associations présentées dans cette *Lettre* participent toutes, avec dynamisme, à l'animation de la vie des Français. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

Cette *Lettre* poursuit son ambition de vous informer sur l'expatriation et sur vos droits, comme la possibilité pour nos compatriotes du sud de la Suède de recourir au consulat à Copenhague, la Journée des Français de l'étranger au Sénat, ou la prise en charge des frais de scolarité pour les élèves de classe de Première et de Terminale. Un court encart vous livrera aussi quelques statistiques sur l'activité du consulat en 2007.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, je vous prie d'agréer, mes chers compatriotes, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Bérengère QUINCY
Ambassadrice de France au Danemark

LES ASSOCIATIONS FRANÇAISES AU DANEMARK

Il existe au Danemark de nombreuses associations francophones où les Français peuvent se retrouver. La lettre du consulat revient sur certaines d'entre elles...

POURQUOI S'ASSOCIER ?

L'installation dans un pays inconnu est souvent l'occasion de se poser de nombreuses questions sur la culture locale, le rythme de vie, la scolarité des enfants, le marché du travail...

Que l'on soit célibataire, marié, avec ou sans enfants, l'arrivée à l'étranger est souvent marquée par la volonté de faire partie d'une association.

Entrer dans la vie associative est un facteur d'intégration. Cela permet de rencontrer rapidement des personnes déjà installées ou dans la même situation, puis, par la suite, d'accueillir les nouveaux arrivants et de leur faire part de son expérience personnelle.

UN EVENTAIL DE CHOIX.

Le nombre d'associations offre une large palette de possibilités.

Certaines proposent des activités diverses et des sorties tandis que d'autres se limitent à un forum de discussion sur Internet, certaines restent très pratiques et s'adressent à la population de passage tandis que d'autres s'adressent plutôt à des résidents sur le long terme. A chacun de choisir le type d'association qui lui convient.

Vous pouvez retrouver les coordonnées de toutes ces associations sur le site www.ambafrance-dk.org, section consulaire, rubrique associations francophones.

LES ASSOCIATIONS PRESENTES AU DANEMARK.

- **Copenhague accueil**



Composée d'une centaine de membres, généralement des femmes dont la famille a été expatriée, elle a pour but de permettre aux nouveaux arrivants de se créer des repères rapidement.

L'association compte parmi ses membres des Danois francophones pouvant faire découvrir le pays de manière moins superficielle aux nouveaux arrivants.

Tous les deux mois, un bulletin d'information récapitule les activités à venir et fournit des informations pratiques.

Grâce à la participation active de certains membres, les activités et leurs horaires sont très variés, allant des cours de cuisine au bridge en passant par la peinture. Tous les jeudis, une sortie est programmée.

L'année est ponctuée par une soirée dansante. Pour 2007, elle s'est déroulée à l'Hôtel Phénix le 10 novembre.

Pour en savoir plus, consultez <http://copenhagueaccueil.free.fr> ou contactez la présidente : Delphine Laude.

- **L'amicale française**

Créée en 1908, elle fêtera son centenaire en septembre. Elle a pour but de favoriser la solidarité et l'entente entre Français et Danois.

Composée d'environ 170 membres, surtout des couples franco-danois établis depuis plusieurs années au Danemark, elle se réunit environ une fois par mois. Chaque année, un dîner de gala est organisé. Tous les Français sont les bienvenus !

Le président, M. Frey, rédige tous les mois « la gazette de l'amicale » et l'envoie aux membres au Danemark mais aussi à ceux qui sont restés fidèles à l'association après avoir quitté le pays.

Le président de l'association et sa femme consacrent beaucoup de temps à la vie de l'association et sont d'une grande aide pour les Français et francophones qui en ont besoin.

N'hésitez pas à les contacter : M. Frey, Solvang 18, 3450 Allerød. Tel : 48.14.09.09

- **Les francophones de Copenhague.**



Au départ, il s'agissait de créer un réseau de rencontres pour les jeunes francophones à Copenhague.

Halte aux idées reçues, cette association n'est pas du tout réservée aux français ! Beaucoup d'étrangers parlant français sont membres. L'association est co-gérée par Isabelle Savignac da Piedade et Cécilie Frederiksen.

Elles animent le site Internet et organisent des événements une fois par mois : brunch, apéro, dîners...

Leur rôle n'est pas de présenter les gens les uns aux autres mais de créer des occasions de rencontres. A chacun de faire des efforts et de prendre son courage à deux mains pour nouer des contacts.

Le site permet également de discuter de sujets divers et variés, de programmer des rencontres, de prendre des initiatives....

Pour adhérer et rencontrer les membres, il vous suffit de vous rendre sur le site www.french.meetup.com.

- **L'association des anciens élèves du lycée français.**



Créée en 2000, cette association s'adresse aux anciens élèves du lycée Prins Henrik où qu'ils soient.

Ils peuvent se retrouver et passer des annonces pour chercher d'anciens camarades de classe, voire éventuellement organiser des réunions pour leur promotion par le biais du livre d'or et du forum.

L'association n'a pas d'événements programmés si ce n'est peut-être ses 10 ans en 2010, c'est donc le moment de faire part de vos bonnes idées.

Appel à l'aide : la recherche des anciens élèves est une tâche difficile, toute bonne volonté est la bienvenue pour communiquer des coordonnées ou informer les anciens élèves de l'existence de l'association. Les coordonnées ne seront publiées sur le site qu'avec l'accord explicite des personnes concernées.

Pour les contacter, rendez-vous sur le site www.ancienseleves.dk/ ou prenez attache avec Françoise Qvistgaard : fq.fc@cbs.dk / 29.25.76.16.

Nouveau : Depuis le 21.05.2007, un nouveau livre d'or est en ligne.

- **L'union des Français de l'étranger**



Structure internationale dont le siège est à Paris, elle compte 160 représentations partout dans le monde et au Danemark depuis 2004.

Association apolitique, son but est

d'assurer la défense des droits et intérêts des Français de l'étranger et d'aider les expatriés à bien réussir leur installation, leur intégration et leur retour. Bientôt, « l'UFE avenir » pourra aider les jeunes Français de l'étranger à revenir en France et les étudiants français qui souhaitent venir au Danemark.

Les membres sont pour la plupart Français ou amis de la France et ont entre 25 et 65 ans. Ils ont à leur disposition le centre d'information et de

documentation de l'UFE, le magazine « la voix de France » et UFE 7 jours.

L'UFE Danemark envoie un bulletin de liaison aux adhérents et organise des sorties. La carte de membre permet de bénéficier de privilèges auprès des entreprises partenaires.

Renseignez-vous auprès de Pascal Badache : pascalbadache@hotmail.com, ou sur le site www.ufedanemark.dk

- **Français du Monde- Association Démocratique des Français de l'Étranger (ADFE).**



Association créée en France en 1980, elle compte plus de 150 sections dans le monde. Celle du Danemark est née il y a 2 ans pour permettre aux Français de sensibilité de gauche d'être représentés lors

des élections de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Indépendante des partis politiques, cette association s'engage sur le terrain citoyen sans pour autant être militante. L'ADFE propose des activités conviviales avec un intérêt constant pour la vie culturelle et sociale en France et au Danemark. L'objectif est de s'informer et de réfléchir ensemble, avec une certaine ambition politique, sur des thèmes liés aux valeurs de justice sociale, de pluralisme, de tolérance, de démocratie et de solidarité...

Les membres reçoivent un bulletin bimestriel dans lequel ils peuvent retrouver les dernières actualités et des informations pratiques.

Pour en savoir plus, contactez Mme Brustis au 22.77.23.74 ou adfe-danemark@webspeed.dk.

- **Association des aînés résidant à l'étranger.**

Créée il y a environ 7 ans pour les « grands-parents » vivant à l'étranger, cette association se veut à but social pour répondre à l'isolement des personnes âgées.

A l'origine, l'idée était que des personnes qui vivent au Danemark depuis de nombreuses années, qui ont la double culture, puissent se rencontrer, aller au cinéma, discuter de sujets qui leur sont propres, mais aussi qu'elles rendent visite à des personnes qui ne peuvent plus se déplacer en raison de leur âge.

Il n'y a pas de calendrier de sorties, les personnes qui le souhaitent peuvent contacter la présidente pour organiser un rendez-vous. La présidente est en fait un point de ralliement, à chacun de se manifester.

Des rencontres plus culturelles peuvent aussi être organisées sur des expositions, des livres...

Pour en savoir plus, contactez Chantal Delaplace Lyngé : 27.59.23.62 ou cdl@c.dk.

LES TROPHÉES SENAT DE LA PRESENCE FRANCAISE A L'ETRANGER

Le 1er mars 2008, le Sénat organise, en partenariat avec la Direction des Français de l'étranger et des étrangers en France du ministère des affaires étrangères et européennes et l'Assemblée des Français de l'étranger la deuxième « journée des Français de l'étranger ».

L'article 24 de la Constitution confie au Sénat la représentation des Français de l'étranger. C'est à ce titre qu'il leur consacre une journée entière où seront abordés tous les sujets liés à l'expatriation.

LA JOURNEE DES FRANCAIS DE L'ETRANGER.



Tout au long de la journée, le public sera accueilli au travers d'une opération « portes ouvertes », au Palais du Luxembourg sur le thème cette année : « Destination : monde ».

Cette journée est destinée à informer les Français sur la présence française à l'étranger et sur la représentation politique des Français établis hors de France. Elle entend aussi rendre hommage aux 2,2 millions de Français qui vivent à l'étranger et faire reconnaître leur contribution au « rayonnement » de la France.

C'est également l'occasion d'organiser une bourse des opportunités à l'étranger : petits boulots, stages, emplois pour les Français qui souhaitent s'expatrier.

Le point d'orgue sera la remise par le Président du Sénat des « Trophées de la présence française à l'étranger » aux six lauréats qui, par leur parcours exemplaire, contribuent au rayonnement de la France dans le monde.

PROGRAMME DE LA JOURNEE.

Pour que l'expatriation n'ait plus de secret pour personne, le palais du Luxembourg mettra à la disposition des visiteurs une exposition de peintures et un espace librairie.

Seront également organisés des débats parmi lesquels :

- un forum de l'expatriation,
- un forum volontaires internationaux,
- des tables rondes sur la place de la France dans le monde,
- un débat de clôture retransmis à la télévision.

LES TROPHÉES DE LA PRESENCE FRANCAISE A L'ETRANGER.

Les trophées ont pour but de récompenser l'investissement des lauréats en faveur du rayonnement de la France dans le monde.

Pour participer, il suffisait de se rendre sur le site www.expatries.senat.fr. Ce site présente toute l'actualité des Français de l'étranger, vue par le Sénat.



Des Français de toutes qualifications (entrepreneurs, artistes, scientifiques, étudiants, journalistes, architectes, diplomates, médecins, enseignants, responsables de projet humanitaire, infirmières, sportifs...) ont soumis leur candidature.

A l'issue du dépôt de leur candidature, un jury s'est réuni pour sélectionner les six lauréats.

Le jury est composé notamment des 12 sénateurs des Français établis hors de France, du Président de l'Union des Français de l'étranger, du Président de Français du monde-Assemblée démocratique des Français de l'étranger et des principaux acteurs de l'expatriation.

Les trophées seront remis le samedi 1er mars 2008 par Christian Poncelet au cours de la séance solennelle dans l'hémicycle du Sénat retransmise sur Public Sénat et TV5 Monde, en présence des sénateurs des Français établis hors de France, des conseillers de l'Assemblée des Français de l'étranger et des principaux acteurs de l'expatriation.

Chaque trophée est assorti d'un billet aller-retour à Paris, d'un séjour de deux nuits à l'hôtel et d'un chèque de 5 000 €.

Chaque lauréat sera le sujet d'un reportage télévisé diffusé au cours de l'émission.

Pour en savoir plus, consultez le site www.expatries.senat.fr

LES FRANÇAIS DU SUD DE LA SUEDE

Pour des raisons de commodité géographique, certains Français résidant dans le sud de la Suède peuvent se rendre au consulat de France à Copenhague pour effectuer certaines formalités administratives...

QUI SONT LES FRANÇAIS CONCERNES ?

La possibilité d'accéder aux services consulaires à Copenhague ne concerne pas toutes les régions de Suède. Seuls les Français résidant dans les départements de Blekinge, Halland, Kalmar, Kronoberg et Scanie pourront se rendre à Copenhague. Les Français résidant dans les autres régions de Suède doivent se rendre au consulat à Stockholm.

**QUELLES DEMARCHES PEUVENT ETRE FAITES ?**

Un grand nombre de démarches peut être effectué au consulat à Copenhague :

- inscription et renouvellement d'inscription au registre mondial des Français établis en Suède ;
- demande de passeport ;
- demande de carte nationale d'identité sécurisée (C.N.I.S) ;
- participation à la journée d'appel et de préparation à la défense ;
- légalisation de signatures ;
- inscription sur la liste électorale de Stockholm ;
- établissement de procuration de vote.

Même si ces démarches sont faites à Copenhague, les Français de Suède restent rattachés au consulat de Stockholm. Attention, il n'est pas possible d'effectuer toutes les démarches administratives à Copenhague.

Pour toutes les autres formalités notamment la retranscription d'actes d'état civil (par exemple : mariage, naissance, divorce...), le consulat à Stockholm reste seul compétent.

ATTENTION !!!.

Pour les élections, les Français résidant en Suède, sont rattachés à la circonscription électorale de Stockholm. Même si les démarches d'inscription peuvent être faites à Copenhague, le vote ne peut avoir lieu qu'à Stockholm.

Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à Stockholm au moment du vote, il est toutefois possible de faire établir une procuration à Copenhague ou à Stockholm.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le site www.ambafrance-dk.org, section consulaire rubrique Français établis dans le sud de la Suède.

Ou téléphonez au :
+ 45 33.67.01.61
ou +45.33.67.01.64

**EVENEMENT : « Portes ouvertes » chez le consul honoraire de Malmö.**

Au cours du premier trimestre 2008, le consul honoraire de Malmö ouvrira son bureau au public. A cette occasion, les agents consulaires de Copenhague et de Stockholm seront présents et à votre disposition pour répondre à vos questions ou simplement pour vous rencontrer.

Le consul honoraire de Malmö, celui d'Helsingborg, les consuls de Copenhague et de Stockholm et les personnes chargées de l'accueil du public seront présents.

N'hésitez pas à venir nombreux et à faire connaître cette journée autour de vous !

La date de cette journée porte ouverte sera indiquée sur le site de l'Ambassade de France en Suède et au Danemark, pensez à les consulter.

AIDE A LA SCOLARITE POUR LES ELEVES DE PREMIERE ET DE TERMINALE.

Le chef d'Etat a décidé le renforcement de l'aide à la scolarité au bénéfice des élèves français scolarisés à l'étranger dans un établissement français. Cette prise en charge prend effet à compter de l'année scolaire 2007/2008. Elle concerne les élèves de terminale pour l'année scolaire 2007/2008 et les élèves de première et de terminale pour l'année scolaire 2008/2009.



LE PRINCIPE DE L'AIDE.

L'objectif premier est de permettre aux familles expatriées de scolariser leurs enfants dans un établissement scolaire français, dans les mêmes conditions que s'ils étaient en France.

Ce n'est pas une bourse. Les personnes dont la demande de bourse a été rejetée peuvent représenter une demande de prise en charge pour l'enfant scolarisé en terminale. Pour autant, la prise en charge n'est pas un droit, elle est proposée par la commission locale des bourses à l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE) qui décide d'accorder l'aide après l'avis d'une commission nationale.

L'aide couvre en principe les frais de scolarité et les frais d'inscription.

COMPOSITION DU DOSSIER ET MARCHE A SUIVRE

Le dossier de demande de prise en charge est mis à disposition par les services consulaires ou l'établissement scolaire. **Seules les familles n'ayant pas présenté de demandes de bourses doivent remplir le dossier** (le dossier établi pour la demande de bourse vaut demande de prise en charge).

La demande doit être établie par la personne chez qui réside l'enfant pour lequel une aide est sollicitée et déposée auprès de l'établissement scolaire. L'enfant doit être inscrit au registre des Français établis hors de France. Il ne doit pas avoir plus de 2 ans de retard dans l'année civile de son entrée dans la classe concernée, mais des dérogations sont possibles. L'élève doit être scolarisé au Lycée Français de Copenhague (ou, sur dérogation dans une classe conventionnée par le CNED).

CALENDRIER

Pour l'année scolaire 2007/2008, les demandes seront traitées directement par l'AEFE. La date limite de réception des dossiers au Lycée Prins Henrik est fixée au **25 janvier 2008**.

Pour l'année scolaire 2008/2009, les demandes doivent être reçues par le Lycée **avant le 31 mars 2008**. Les pièces demandées peuvent, pour des raisons de confidentialité, être mises sous pli fermé.

En cas de changement de résidence, le dossier de demande de prise en charge ne peut faire l'objet d'un transfert automatique, un nouveau dossier devra être constitué auprès des services consulaires du nouveau domicile.

Pour en savoir plus, consultez les informations sur le site de l'ambassade : www.ambafrance-dk.org, section consulaire, rubrique « scolarité », chapitre « aide à la scolarité ».

L'ACTIVITE CONSULAIRE EN QUELQUES CHIFFRES.

Registre des Français

En 2007, environ 600 Français se sont inscrits au registre mondial des Français établis hors de France de Copenhague, alors que moins de 200 ont indiqué avoir quitté le Danemark. Avec près de 4.000 ressortissants, le nombre de Français au Danemark ne cesse donc de croître.

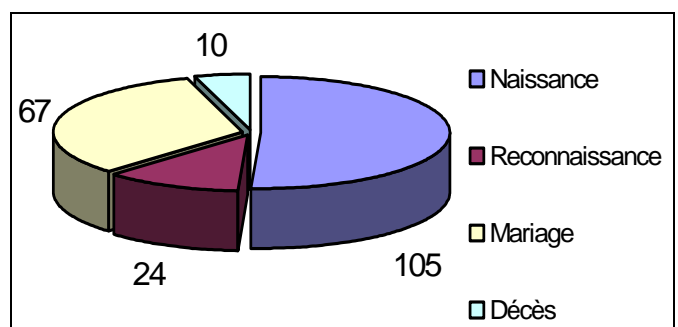
Pièces d'identités délivrées

Pour l'année 2007, le consulat de France à Copenhague a délivré :

- 451 passeports
- 244 cartes d'identité

Etat civil :

Le service état civil du consulat a transcrit en 2007 **206 actes d'état civil**, répartis entre:



CONSEILS AUX VOYAGEURS



Vous comptez partir en voyage à l'étranger ?
 Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir avant de partir ?
 Vous vous interrogez sur les consignes de sécurité sur place ?

Pour toutes ces questions, vous pouvez consulter le site : www.diplomatie.gouv.fr et cliquer sur l'icône conseils aux voyageurs. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à votre voyage comme les instructions relatives à la sécurité sur place, les formalités d'entrée et de séjour, les consignes médicales.... Toutes ces informations sont classées par pays. Le site vous propose aussi un point sur l'actualité à l'étranger, les informations de dernière minute, l'étendue de la protection consulaire ainsi qu'une liste de pays déconseillés par le ministère des affaires étrangères et européennes.

A savoir : La réglementation libyenne en matière d'entrée et de séjour sur le territoire exige désormais la **traduction en langue arabe de la page d'Etat civil du passeport** par un traducteur assermenté. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des représentations libyennes en France ou consultez le site www.diplomatie.gouv.fr ou le site de l'ambassade : www.ambafrance-dk.org.



Rappel : Elections municipales et cantonales 2008.

Les élections se dérouleront le 9 et le 16 mars 2008. **Si vous êtes inscrit sur les listes d'une commune en France** et que vous ne pouvez vous y rendre à ces dates, vous pouvez faire établir une procuration en vous présentant au consulat.

Pensez à le faire avant le 15 février !

Cet acte pourra être valable 3 ans si vous résidez au Danemark.

L'ETAT CIVIL EN LIGNE

Les demandes d'actes de naissance en ligne facilitaient déjà les démarches administratives de nombreux demandeurs. Cette possibilité a été élargie à d'autres actes d'état civil. Désormais, vous pouvez faire en ligne des demandes d'actes de mariage et de décès.

Sur le site "www.acte-etat-civil.fr", vous pouvez demander gratuitement une copie intégrale ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage ou décès) auprès de la commune française où il a été établi. Celle-ci pourra ensuite traiter la demande et expédier le document commandé par courrier.

Pour les actes effectués à l'étranger, il faut s'adresser au service central d'état civil du ministère des affaires étrangères et européennes de Nantes.

Le Consul

Le Consulat est dirigé par
 M. Yann DELAUNAY.
 ☎ 33.67.01.00

Accueil et traitement des dossiers administratifs

Mlles Lise SOULA et Aurélie DE POORTERE gèrent, entre autres, votre inscription au Registre et traitent les dossiers de CNIS et de passeport.
 ☎ 33.67.01.64 / 33.67.01.61

Etat civil

Mlle Céline BASSANI gère l'ensemble des questions relatives à la nationalité, aux mariages, naissances...
 ☎ 33.67.01.72

Relations avec les administrations

Mme Ulla THORSTHOLM s'occupe de dossiers aussi variés que la JAPD et le suivi des Français détenus.
 ☎ 33.67.01.57

Bureau Accueil Emploi

Mme Anne DROUET-MAJLERGAARD aiguille les Français dans leur recherche d'emploi et gère les relations avec les entreprises locales.
 ☎ 33.67.01.65

Le comptable

M. Stéphane GUILLAUD gère l'ensemble des crédits de l'Ambassade.
 ☎ 33.67.01.62

Sécurité – standard

M. Flemming JENSEN occupe ces deux fonctions.
 ☎ 33.67.01.59

Ny Østergade 3, 2^{ème} étage,
 1101 Copenhague K

Ouverture au public :

de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi et l'après-midi sur rendez-vous.

Accueil téléphonique :
 de 8h30 à 16h30.

CONTACTS

Organismes français à Copenhague	Conseiller AFE
Ambassade de France ☎ 33.67.01.00 Kongens Nytorv 4 Fax 33.93.97.52 1050 Copenhague K	Mme Marie-José Caron ☎ 36.75.90.02 Klöverprisvej 69 2650 Hvidovre mariejosecaron@hotmail.com www.caron-afe.blogspot.com
Lycée français ☎ 33.21.20.48 Frederiksberg Allé 22 A Fax 33.21.23.80 1820 Frederiksberg http://www.prinshenriksskole.dk	Médecins francophones
Institut Français ☎ 33.38.77.00 Østergade 18, 1. og 2. sal Fax 33.38.77.01 1100 Copenhague K info@institut-francais.dk	Dr. Louise Rasmussen ☎ 38.10.51.80 Smallegade 2, 3tv. 2000 Frederiksberg
Associations	Dr. Erik Haarløv ☎ 66.12.62.13 Bryggergården, Flakhaven, Vestergade 11 5000 Odense C
Copenhague Accueil ☎ 23.60.23.38 Présidente : Mme Laude ☎ 39.76.29.29 http://copenhagueaccueil.free.fr	Dr. Torben Jahnsen ☎ 26.40.10.15 Løgehuset Birkholm (8h-9h30) Kommenhaven 11 2730 Herlev
Amicale française ☎ 48.14.09.09 Président M. Frey Fax 48.14.09.10 Garage Domino, Solvang 18 3450 Allerød	Dr. Jean-Christian Delay ☎ 39.63.65.60 Tutti Nove, Engmosevej 6 2920 Charlottenlund
Union des Français de l'étranger www.ufedanemark.dk - Copenhague : Pascal Badache ☎ 26 25 12.13 pascalbadache@hotmail.com - Jutland : Laurent Dorey ☎ 24 85 37.04 laurent_UFE_Jylland@jubii.dk	Adresses utiles
Association démocratique des Français de l'Etranger – Français du monde ☎ 22 77 23 74 Présidente : Mme Brustis adfe-danemark@webspeed.dk	Librairie française ☎ 36.99.16.92 "Den Franske Bogcafé" Fiolstræde 16st 1171 Copenhague K
Association française des aînés résidant à l'étranger ☎ 27.59.23.62 Présidente : Mme Delaplace-Lyng	Eglise réformée française ☎ 33.13.87.53 Gothersgade 109 – 111 1123 Copenhague K
Numéros d'urgence	Eglise catholique ☎ 35.35.68.25 Nørrebrogade 27 C 2200 Copenhague N
<i>Urgence : 112</i> <i>SOS Médecins : 70.13.00.41</i> <i>SOS Dentistes : 35.38.02.51</i>	Agence nationale pour l'emploi: http://www.jobnet.dk Service européen pour l'emploi: http://www.eures.dk
Informations générales : http://www.denmark.dk	Systèmes de retraite et pension: http://www.dss.dk
Ambassade de Danemark en France : http://www.amb-danemark.fr	Retrouvez les coordonnées de tous les services de l'Ambassade sur : http://www.ambafrance-dk.org/

La *Lettre du Consulat* est éditée périodiquement par votre consulat afin de mieux vous informer.

Pour la recevoir directement, par courriel :

- ✓ abonnez vous sur notre site : <http://www.ambafrance-dk.org/La-lettre-du-Consulat.html>
 - ✓ ou contactez-nous par courriel : consulat@ambafrance-dk.org
- ou par téléphone : 33.67.01.61 / 33.67.01.64